



COMMUNE DE CABRIÈS

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 DECEMBRE 2022

ORDRE DU JOUR

Convocation a été adressée à chacun des conseillers municipaux, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-10 du code général des collectivités territoriales.

Le 15 décembre 2022

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL :

Compte-rendu des décisions du Maire.
Rapport social unique.
Questions orales.

DÉLIBÉRATIONS INSCRITES À L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE

AFFAIRES GÉNÉRALES :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 8 novembre 2022
2. Remplacement de M. PIEROTTI au sein des commissions municipales

INTERCOMMUNALITÉ :

3. Avenants n°5 aux conventions de gestion relatives à l'exercice des compétences communales transférées à la métropole Aix-Marseille-Provence
4. Convention de délégation de la compétence de gestion des eaux pluviales urbaines
5. Définition de l'intérêt métropolitain pour la voirie et les espaces publics
6. Rapports annuels métropolitains sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable, de l'assainissement et de gestion des déchets ménagers et assimilés

FINANCES :

7. Nouvelle affectation du résultat au budget de la commune pour l'exercice 2021
8. Décision modificative n°3 du budget de la commune pour l'exercice 2022
9. Autorisation spéciale d'investissement au budget de la commune pour l'exercice 2023

RESSOURCES HUMAINES :

10. Signature d'un contrat d'apprentissage
11. Convention de mise à disposition à la commune d'un agent de la métropole Aix-Marseille-Provence

COMMERCE :

12. Création d'un périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité

AFFAIRES SOCIALES :

13. Approbation de la convention territoriale globale de service aux familles avec la caisse d'allocations familiales